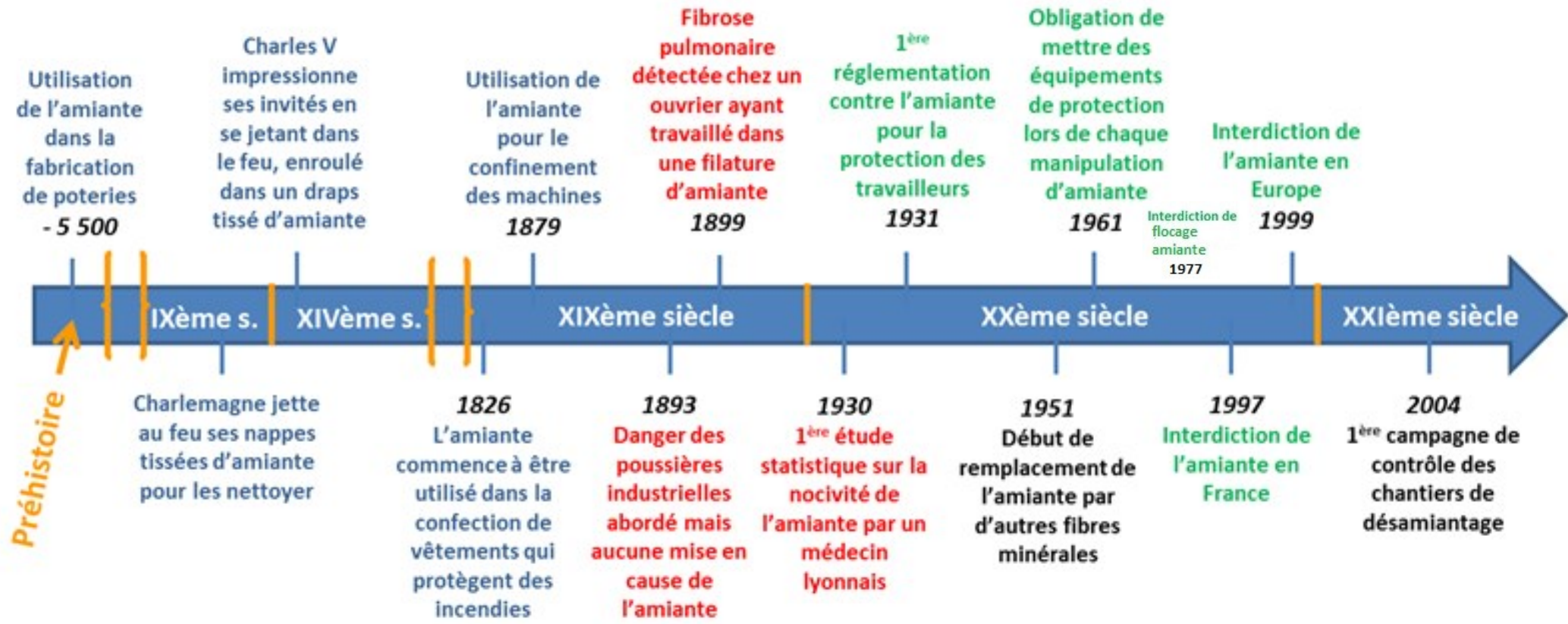


Historique de l'amiante



Utilisation de l'amiante
Danger de l'amiante
 Législation de l'amiante

Obligations depuis 2003

Date limite de constitution du D.T.A. pour :

- E.R.P. 1ère à 4ème catégorie (entre 300 et 1500 pers.) :
31 décembre 2003
- E.R.P. 5ème catégorie (en dessous de 300 pers.) : **31 décembre 2005**

=> Sont également soumis à ces obligations :

- immeubles de bureaux
 - immeubles d'activités industrielles ou agricoles
 - locaux de travail
 - parties communes des immeubles collectifs d'habitation
- Ventes immobilières (parties communes et privatives) et locations :
février puis avril 2012